



30
ans
déjà

SORGEM
AU CŒUR DE L'AMÉNAGEMENT PUBLIC

LES QUATRE VALEURS CARDINALES AU CŒUR DE L'ENGAGEMENT DE LA SORGEM

Fruit d'un travail collectif, la Charte des valeurs de la SORGEM rappelle et réaffirme les quatre valeurs cardinales qui sont au fondement de son engagement pour l'aménagement du territoire aux côtés de celles et de ceux qui portent l'intérêt général.

UN OUTIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La SORGEM est un relai du service public, un outil indispensable et complémentaire aux institutions et collectivités publiques qui partagent les mêmes exigences de l'intérêt général. Pour cette raison, la SORGEM est une société d'économie mixte, un outil au service des collectivités, qui a vocation à conduire à bien des projets d'envergure au service de l'intérêt général. Nous inventons des quartiers à vivre au quotidien et connectés au territoire, dotés de commerces, d'équipements, de services publics et d'espaces verts.

UNE ENTREPRISE QUI PRÔNE AGILITÉ ET MODERNITÉ

La SORGEM, c'est avant tout une équipe et un esprit d'équipe: nous croyons aux vertus du dialogue, à l'échange, à la co-élaboration, à l'addition des expériences et des compétences. Nous fonctionnons en "mode projet" pour construire des équipes pluridisciplinaires sur-mesure au service de la satisfaction de nos clients. Dans un monde qui bouge sans cesse, nous appliquons à nous-mêmes les exigences d'adaptabilité et de modernité que nous prônons en innovant et en nous renouvelant chaque jour.

UN OPÉRATEUR ENGAGÉ

Nous nous engageons aux côtés des territoires, des collectivités et des élus en leur assurant une écoute et un accompagnement quotidien pour mener à bien des projets reflétant leurs ambitions pour le territoire et les citoyens. La SORGEM met sa technicité, son savoir-faire et son expertise au service d'aménagements où chacun trouve une place pour vivre et s'épanouir.

UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous sommes un acteur du développement durable et imaginons les territoires de demain en accompagnant les acteurs locaux sur le chemin de la transition énergétique et du développement durable. L'aménagement des territoires se conçoit dans la durée et se construit au service d'une croissance économique raisonnée et inclusive: c'est pour cela que nous anticipons et innovons pour créer une ville où se conjuguent innovations techniques, respect de l'environnement, modes alternatifs de déplacements, habitat durable, développement soutenable et économie circulaire.



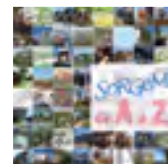
*Des valeurs, du sens,
du savoir-faire, un savoir-être,
une équipe talentueuse,
des références d'envergure,
des labellisations obtenues,
des logements construits
ou réhabilités et des vies
changées : voici 30 belles années
d'engagement ainsi résumées
dans ces quelques pages.
Que cette rétrospective puisse
être l'occasion de remercier,
féliciter et encourager toutes
celles et tous ceux qui,
à vos côtés, au quotidien,
ont rendu cette réalité possible.*

FRÉDÉRIC PETITTA,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



*Aux côtés des élus et des
territoires, en 1988, la raison
de notre création fut d'œuvrer
à l'intérêt général en portant
des opérations et aménagements
utiles à tous et à chacun.
30 ans plus tard, nous avons
apporté, patiemment,
ardemment, avec expertise
et engagement, les preuves de
notre promesse initiale. Elles sont
ici contenues et synthétisées.
Au nom de toute notre équipe,
merci pour votre confiance
renouvelée et ces opportunités
de défis relevés ensemble.*

MARIE-CHRISTINE BERNARDIN,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE



Pour ses 25 ans, la
SORGEM a édité
un livre regroupant
l'ensemble de pro-
jets réalisés depuis
sa création. Intitulé
" La SORGEM de A
à Z", cet ouvrage
vous propose des
témoignages, des
tables rondes, des
entretiens et des
résumés détaillés
sur l'histoire,
les métiers et le
positionnement de
la SORGEM.

SORGEM - 157-159, route de Corbeil - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - Tél. : 01 60 15 58 18 - sorgem@sorgem.fr
- www.sorgem.fr - Directeur de la publication : Frédéric Petitta - Conception, rédaction et réalisation : NDBD Communication - ndbd.fr -
Crédits photos : Golem images, Sorgem, DR, Fotolia, CFA de Brétigny-sur-Orge, Atelier Marniquet-Auboin, Urban Act, Atelier Olivier Girard,
Gotham, ARCHI 5 PROD, François Leclercq Architectes Urbanistes, SAM architecture, Thibault d'Argent, BalloidPhoto,
Direction de la communication du Plessis-Pâté, AUC, Artefactorylab, SAROAM, TGTFP, CDEA, Julien Combes, Ville de Savigny-sur-Orge -
Imprimeur : onlineprinter

« En trente années d'existence, la SORGEM a grandi. Elle a su se développer pour devenir un ensemblier urbain du Sud francilien connu et reconnu pour ses savoir-faire, sa capacité d'écoute et son expertise territoriale. C'est avec une certaine fierté que j'ai poursuivi l'œuvre entreprise par le Président fondateur Jean Ooghe, en élargissant le périmètre d'intervention de la SEM au-delà de Sainte-Geneviève-des-Bois puis du Val d'Orge, ainsi qu'aux projets ANRU devenus un marqueur important de la SORGEM, conforté sous la présidence de Gérard Quittard. Je vous invite à découvrir les temps forts de cette grande aventure se déployant désormais vers de nouveaux territoires. »

Pierre Champion,
Président de la SORGEM
de 1995 à 1998
et de 2008 à 2014

LES 30 ANS DE LA SORGEM EN DIX DATES CLÉS !

Depuis sa création en 1988 à son déploiement en dehors des frontières de l'Essonne, en passant par ses premières réalisations d'envergure, voici l'actualité de la SORGEM ces trente dernières années.

1988

Création de la SORGEM sous l'appellation SOGEM, société génovéfaine d'économie mixte, présidée par Jean Ooghe.

2018

Forte de 30 ans d'expérience, la SORGEM poursuit sa mission au service des collectivités publiques.

2017

La SORGEM réaffirme ses valeurs cardinales et fondatrices par le biais de sa Charte des valeurs, fruit d'un travail collectif au sein de la SORGEM.

2013

Pour ses 25 ans, la SORGEM emménage dans ses nouveaux locaux à Sainte-Geneviève-des-Bois.

28
collaborateurs

205 348
heures d'insertion réalisées sur les chantiers de la SORGEM

40
projets en cours

9
projets en renouvellement urbain dont 6 en maîtrise d'ouvrage

1989

Réalisation de la ZAC du canal des Aunettes, première opération d'habitat réalisée par la SORGEM.

1992

Création du programme de la Croix-Blanche, première opération d'envergure confiée à la SORGEM qui marque le véritable lancement de la SEM.

2003

La SORGEM devient la SORGEM au moment où l'agglomération du Val d'Orge voit le jour et acquiert une capacité d'intervention dans l'ensemble du département.

2012

La SORGEM franchit les limites de l'Essonne avec le projet de renouvellement du quartier Mont-Saint-Martin à Nemours en Seine-et-Marne.

2006

La SORGEM obtient la certification ISO 9001 – Démarche qualité, pour l'ensemble de ses activités, reconduite en 2009, 2012, 2015 et en 2018.

2005

La SORGEM prend une nouvelle ampleur et passe progressivement de trois à une quinzaine de salariés.

« La SORGEM, grâce à une expertise pluridisciplinaire et des savoir-faire complémentaires, a grandement participé au développement du territoire valdorgien en permettant notamment de rapprocher les emplois des habitants. Forte de sa connaissance des enjeux locaux, la SORGEM intègre la dynamisation de l'économie locale et l'insertion dans l'environnement comme paramètres majeurs des programmes d'aménagement urbain qu'elle porte. »

Olivier Léonhardt,
Sénateur, ancien Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois et ancien Président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge puis de Cœur d'Essonne Agglomération

3568

logements
construits

463 853 m²

de commerces, activités
et services réalisés

12

labellisations et
récompenses obtenues
pour ses projets

/ Agir pour l'intérêt général et la qualité de vie

Au cours des trois décennies écoulées, la SORGEM a systématiquement eu à cœur de bâtir des espaces de vie accessibles à tous dans chacun des projets qu'elle a portés en combinant création d'emplois, mixité sociale, renouvellement urbain, développement des équipements publics et engagement environnemental fort. Cet investissement constant de la SORGEM en faveur de l'intérêt général et la qualité de vie s'illustre dans ses réalisations.



LA PLAINE SAINT-JACQUES / ORMOY

RÉPONDRE AU DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

Le projet d'aménagement de la ZAC La Plaine Saint-Jacques est une réponse, proposée à partir de 2015 par la SORGEM, aux réflexions menées depuis plusieurs années par la commune d'Ormoy pour satisfaire à des besoins de logements diversifiés et croissants.

Ayant à cœur de renforcer la mixité sociale, le futur quartier La Plaine Saint-Jacques prévoit une offre diversifiée de logements composés de pavillons, de maisons de ville, de logements intermédiaires et de bâtiments n'excédant pas deux étages. Ce projet réparti sur vingt-six hectares permet de compléter l'offre en logements, d'accueillir de jeunes ménages désireux de concrétiser leur projet immobilier. La Plaine Saint-Jacques aspire également à créer des lieux de rencontre et de convivialité pour ses résidents en offrant des équipements publics, un groupe scolaire, des perspectives de développement d'emplois et un parc naturel paysager de quatre hectares.



“ Imaginer des espaces publics cohérents et fédérateurs

QUARTIER DES CINÉASTES / ÉPINAY-SOUS-SÉNART

ADAPTER L'ESPACE PUBLIC À SES USAGES

À Épinay-sous-Sénart, sur les rives de l'Yerres, le quartier des Cinéastes a bénéficié d'un projet d'aménagement et de rénovation urbaine ambitieux, confié à la SORGEM, pour adapter le quartier aux nouvelles manières d'appréhender l'espace public.

Le projet de réhabilitation du quartier des Cinéastes, initié en

2008 par la convention signée avec l'ANRU, a instauré un vaste programme de restructuration foncière et de réaménagement de l'espace public en adéquation avec les modes de vie du quartier. Le programme a ainsi permis de repenser l'organisation des espaces publics pour valoriser l'environnement du site : un véritable cœur de quar-

tier a émergé, la limite entre les espaces publics et privés a été clarifiée et des corridors de verdure reliant et valorisant le lien entre le quartier des Cinéastes et les bords de l'Yerres ont été créés. Le parc de la Grande Percée et sa large promenade viennent conforter le rapport aux espaces naturels revendiqué par les habitants du quartier.

ANRU

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est un établissement public créé en 2003 pour la mise en œuvre et le financement de programmes de rénovation urbaine. Par le biais de conventions, l'ANRU a accompagné 400 des projets urbains visant notamment à désenclaver des quartiers et instaurer de la mixité sociale dans les secteurs d'habitat défavorisés. Le NPNRU lancé fin 2014 pérennise cette action majeure de la politique de la ville.

« Ville nouvelle créée dans les années 1970, Les Ulis a entrepris un vaste programme de rénovation urbaine dont l'objectif consiste en la réappropriation des espaces publics et la valorisation d'un patrimoine urbanistique unique. La SORGEM nous accompagne dans ces opérations de renouvellement urbain axé sur le bien vivre et la mixité sociale en repensant l'organisation et l'offre de logements, ainsi qu'en faisant émerger une nouvelle centralité (espace public fédérateur), emblématique de l'ambition du projet. »

Françoise
Marhuenda,
Maire des Ulis

LES ULIS

RENOUVELER LA VILLE SUR LA VILLE

Construite dans les années 1970, la ville des Ulis a initié, dès les années 2000, un chantier de renouvellement urbain de grande ampleur. Désireuse de modifier profondément la physionomie de la ville, la municipalité a missionné la SORGEM pour participer aux opérations de modernisation dès 2005.

Décliné en plusieurs phases complémentaires, le renouvellement urbain des Ulis rompt avec l'organisation territoriale fonctionnelle en renforçant les liens entre les différents quartiers. Les travaux entrepris par la SORGEM, en réaménageant le quartier des Amonts, le Cœur de ville et le lotissement des Champs Lasniers, ont permis de créer un parcours résidentiel pour les Ulissiens grâce à une offre de près de 500 logements et à une large diversité de commerces de proximité. Recherchant l'amélioration du cadre de vie par un traitement qualitatif des espaces publics, le projet accompagne également la transition du flux piétonnier vers la rue.



RENOUVELLEMENT URBAIN

Le renouvellement urbain caractérise un ensemble d'opérations dont la finalité est de repenser, réhabiliter, améliorer ou reconstruire la ville et les manières d'y vivre ensemble. Il s'agit donc d'un outil urbanistique au service d'un projet politique permettant d'adapter la morphologie de la ville aux usages sociétaux que les habitants en ont.

MÉDIATHÈQUE / SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

L'ACCÈS À LA CULTURE PAR LE NUMÉRIQUE

Portée par Cœur d'Essonne Agglomération, la nouvelle médiathèque de Sainte-Geneviève-des-Bois, dont la livraison est prévue en 2019, repense les pratiques culturelles contemporaines en proposant des services numériques innovants adaptés aux nouveaux usages des habitants du territoire.

La SORGEM, aux côtés de Cœur d'Essonne Agglomération, s'engage dans un nouveau projet de médiathèque 2.0, au sein du quartier des Aunettes, pensé comme un laboratoire d'innovation numérique accessible à tous. Outre la présence de postes multimédias dans les espaces publics de la médiathèque, des connectiques informatiques seront disposées sur chaque place assise et les usagers auront accès à distance à une offre variée de ressources via leur téléphone, ordinateur ou tablette. La prépondérance du digital se retrouve également dans l'esprit des lieux où la conception, axée sur la modularité des espaces, permet la prise en compte des nouveaux usages culturels, participatifs, autonomes et évolutifs.



VILLIERS-SUR-ORGE

MAINTENIR ET VALORISER LE PATRIMOINE

À Villiers-sur-Orge, la SORGEM est intervenue dans le cadre de deux opérations en convention publique d'aménagement. Les objectifs étaient clairs : augmenter et diversifier l'offre en logements sur la commune et maintenir le patrimoine du site.

Afin de répondre aux besoins en logements de la commune, la SORGEM a conçu un quartier mixte comportant 19 lots à bâtir en accession libre, et 53 maisons, destinées à la location et à l'accession sociale à la propriété. La ZAC des Mollières avait des objectifs clairs : augmenter et diversifier l'offre de logement sur la commune tout en respectant les éléments de patrimoine locaux. L'opération du centre-ville visait à urbaniser une dent creuse en conservant une propriété d'habitation et un local d'activité. L'intégration paysagère du nouveau quartier était également une dimension importante du projet. Aussi, l'un des éléments de paysage important est le mur de meulrières érigé le long de l'allée des hautes Mollières. La SORGEM a apporté toute sa technicité et son savoir-faire à la création d'un quartier de vie harmonieusement intégré dans son environnement.

« Il va sans dire que l'urbanisme de Villiers se développe, mais nous veillons toujours à préserver le caractère de village et à intégrer ces opérations dans le paysage existant.

La SORGEM, soucieuse de maintenir et valoriser le patrimoine existant, ainsi que de l'intégration architecturale de ses projets, nous a accompagnés efficacement dans la réalisation de ces programmes, qui se sont greffés naturellement au patrimoine bâti communal. »

Thérèse Leroux,
Maire de
Villiers-sur-Orge



« L'éco-quartier de Clause-Bois Badeau reflète l'engagement fort, porté conjointement par la SORGEM et Brétigny-sur-Orge, de fournir aux habitants de notre ville un lieu de vie innovant, convivial et durable. Valorisant notre patrimoine agro-industriel, l'éco-quartier a su convaincre hors de ses frontières en étant désigné lauréat au titre de l'appel à projets régional "100 quartiers innovations et écologiques" ».

Nicolas Méary,
Maire de
Brétigny-sur-Orge

CLAUDE-BOIS BADEAU / BRÉTIGNY-SUR-ORGE

UN ENGAGEMENT FORT POUR L'ENVIRONNEMENT

Initié par la ville de Brétigny-sur-Orge en 2005, l'éco-quartier Clause-Bois Badeau, situé au pied du RER C, consiste en un programme ambitieux d'aménagement urbain. En tant qu'aménageur du projet, la SORGEM s'est investie pour permettre de concilier création de logements et d'infrastructures publiques avec une gestion raisonnée des ressources.

La construction à terme d'environ 185 000 m² de logements, 5 000 m² de commerces, 16 000 m² de bureaux et de 14 000 m² d'équipements publics répondant aux normes Haute Qualité Environnementale a permis au projet d'être distingué en 2009 par le label "Nouveaux quartiers urbains", décerné par la Région Île-de-France, reconnaissant son engagement environnemental. En 2017, le projet a également été désigné par la Région lauréat au titre de l'appel à projets "100 quartiers innovants et écologiques". L'éco-quartier Clause-Bois Badeau constitue ainsi un trait d'union entre la valorisation d'un passé agro-industriel et l'invention de la ville de demain imaginée comme un lieu de vie, innovant et attentif aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.



LABEL ÉCO-QUARTIER

Un éco-quartier est un ensemble urbain dont les principes directeurs de conception et de fonctionnement répondent à des objectifs et des critères de gestion raisonnée des ressources naturelles minimisant son impact sur l'environnement et son écosystème tout en favorisant la qualité de vie et la mixité sociale. Clause-Bois Badeau a obtenu ce label pour les secteurs Mesnil et Sorbiers.

/ Préparer demain

Forte d'une expérience d'aménageur urbain reconnue, la SORGEM a su, ces trente dernières années, mobiliser un savoir-faire et une connaissance du territoire pour bâtir des espaces de vie pour tous. Résolument tournée vers l'avenir, la SORGEM réitère cet engagement local en faveur de l'intérêt général et de la qualité de vie pour relever les grands défis auxquels les territoires seront confrontés demain en les accompagnant dans leurs projets d'envergure. Anticiper et innover, pour créer une ville où se conjuguent innovations techniques, respect de l'environnement, modes alternatifs de déplacements, habitat durable, développement soutenable et économie circulaire, sont les marqueurs constants de la SORGEM pour accompagner les réflexions et les projets de ses clients.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL ESSONNE / MENNECY / MONTVRAIN II

RAPPROCHER LES BASSINS DE VIE ET D'EMPLOI

Créée par la Communauté de communes du Val d'Essonne sur la commune de Mennecy, la zone d'activité économique Montvrain II permet l'implantation d'activités commerciales, artisanales, industrielles et tertiaires créatrices d'emplois proches des bassins d'habitation.

Confié à la SORGEM en 2008, l'aménagement de la zone d'activité Montvrain II véhicule une vision équilibrée du développement du territoire. À ce jour, une trentaine d'entreprises sont implantées, plus de 300 emplois locaux créés. Le site accueille un centre commercial, un cabinet paramédical et un complexe cinématographique au cœur d'espaces aménagés et paysagers. Le développement de Montvrain II se poursuit avec la commercialisation de lots diversifiant les services fournis aux habitants du territoire: ainsi, un complexe sportif et une crèche seront présents à terme sur Montvrain II.

« La reconversion de la Base aérienne 217 est un projet de grande ampleur représentatif des enjeux de Cœur d'Essonne Agglomération. La SORGEM nous accompagne dans ce projet, résolument tourné vers l'avenir, qui renforcera à terme l'attractivité et la visibilité du territoire. ».

Éric Braive,
Président de
Cœur d'Essonne
Agglomération



Les priorités : l'emploi, l'attractivité du Sud francilien, le développement de la recherche et l'innovation

LA BASE AÉRIENNE 217

DES PROJETS D'ENVERGURE ET DE RENOMMÉE NATIONALE

La fermeture de la Base aérienne 217 a permis de libérer une emprise foncière de 300 hectares répartis entre les communes de Brétigny-sur-Orge, Le Plessis-Pâté, Leudeville et Vert-le-Grand. La SORGEM, missionnée par Cœur d'Essonne Agglomération pour participer aux opérations de reconversion, fait du renforcement de l'attractivité économique du pôle Sud francilien la priorité du projet.

La reconversion de la base aérienne 217 représente une opportunité considérable

pour défendre des projets d'envergure régionale et de renommée nationale. En juin 2017, la SORGEM a été missionnée par Cœur d'Essonne Agglomération pour accompagner l'extension de la zone d'activité de la Tremblaie, sur 36 hectares, située sur l'ancienne base aérienne 217. L'objectif de cette mission consiste en la mise en œuvre opérationnelle du projet à court terme permettant ainsi l'accueil rapide de premières entreprises pourvoyeuses d'emplois répondant aux attentes du bassin de vie.

MISSIONS COLOMBIER ET VILLELOUVETTE

ACCOMPAGNER DANS LA VALORISATION DU PATRIMOINE

MISSION COLOMBIER / BREUILLET

Suite à l'acquisition du domaine du Colombier par la Ville de Breuillet en 2016, la SORGEM accompagne les réflexions des élus pour le devenir de ce site patrimonial de plus de cinq hectares comprenant un château du XVII^e siècle et ses dépendances.

Pour accompagner la municipalité dans sa volonté de valorisation du patrimoine local prévoyant la réhabilitation du château, l'ouverture du parc au public ainsi que la rénovation des anciennes écuries en équipement communal, la SORGEM assume des missions de conseil dans la sélection de projets, en étudie l'opportunité ainsi que les faisabilités techniques, financières et réglementaires. Depuis 2017, la SORGEM a ainsi permis la constitution d'une équipe réalisant une étude de programmation et de faisabilité portant sur le parc et les anciennes écuries.

De plus, elle poursuit avec la Ville, des réflexions pour la réhabilitation du château en étudiant des projets de programmation variés : création d'appartements, maison pour seniors, etc.

MISSION VILLELOUVETTE / ÉGLY

La SORGEM assure une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la Commune d'Égly pour une étude de définition urbaine sur le domaine de Villelouvette.

Ce site d'environ 9 hectares, avec son parc et son château du XIX^e siècle, est propriété de la commune de Montrouge qui souhaite le vendre. Les enjeux et objectifs du site sont la réhabilitation du château, le développement d'une nouvelle programmation du site (logements, château, etc.) mais aussi d'ouvrir le parc au public et de le connecter, *via* un franchissement de l'Orge, à l'étang d'Égly situé en contrebas.





ATHIS-MONS

ÉTUDIER ET CONCEVOIR DES AMÉNAGEMENTS AMBITIEUX

La SORGEM est engagée dans un vaste chantier de rénovation urbaine au sein de la ville d'Athis-Mons *via* l'ambitieux projet du Noyer-Renard mais également en assurant des fonctions d'études et de conseils sur la Cité de l'Air. La SORGEM participe ainsi aux phases préparatoires indispensables à la bonne réalisation du projet.

La SORGEM accompagne la ville d'Athis-Mons, pour la rénovation du Noyer-Renard, ambitieux projet de renouvellement urbain aujourd'hui en phase d'achèvement et aussi pour les études préalables en vue d'une opération d'aménagement sur le site de la Cité de l'Air, apportant ainsi ses conseils et son expertise, indispensables à la bonne réalisation d'un projet.

En 2006, la SORGEM s'est engagée auprès de la Ville pour mener à bien l'ensemble des actions nécessaires à une transformation profonde du Noyer-Renard, afin d'ouvrir, de densifier et d'introduire de la mixité sociale dans un quartier trop longtemps stigmatisé. Aujourd'hui, les équipements sont réhabilités, les services publics ont été relocalisés et les commerces installés en pieds d'immeubles, confirmant ainsi le rôle de centralité du quartier dans la ville. La SORGEM accompagne également la municipalité depuis 2016, dans sa réflexion sur la réhabilitation de la Cité de l'Air, pour la réalisation d'un ambitieux projet d'éco-quartier écologique.



NEMOURS

UN RÉAGENCEMENT D'AMPLEUR DU CŒUR DE QUARTIER

Première opération réalisée par la SORGEM en Seine-et-Marne, le renouvellement urbain du quartier du Mont-Saint-Martin représente un projet central pour la ville de Nemours permettant le désenclavement du quartier, la revitalisation commerciale et la constitution d'un lieu de vie.

Dans la ville de Nemours, l'opération Cœur de quartier consiste à reconfigurer l'ensemble du quartier Mont-Saint-Martin, actuellement articulé autour du centre commercial, pour en faire un lieu de vie valorisé disposant d'espaces publics, d'équipements et proposant une offre de logements diversifiée. En sa qualité d'aménageur, la SORGEM coordonne ce vaste programme de recomposition des espaces permettant la diversification de l'offre commerciale et d'habitation. Parmi les opérations déjà réalisées figure notamment la réhabilitation extérieure de la cuisine centrale, finalisée en 2015. La prochaine étape de grande ampleur concerne les travaux du centre commercial et des logements qui seront livrés en 2019.

ANRU 2

LA CONCERTATION CITOYENNE AU CŒUR DU RENOUVELLEMENT URBAIN

Dans le cadre du lancement du nouveau programme de renouvellement urbain dit ANRU 2, la SORGEM accompagne les communes de Savigny-sur-Orge et d'Étampes dans la définition de leur projet en mettant à profit son expérience acquise lors du premier programme de renouvellement urbain.

Les projets d'envergure de réhabilitation urbaine de quartiers d'habitation à Savigny-sur-Orge et à Étampes agissent en faveur du désenclavement, du changement d'image et de

la promotion de la mixité sociale. La SORGEM, en accord avec le deuxième plan ANRU, accentue la prise en compte des souhaits des habitants dans les opérations de renouvellement urbain en portant une attention particulière aux démarches de concertation. Ainsi, des diagnostics en marchant, des réunions publiques, des ateliers d'échanges thématiques et des échanges numériques sont notamment mis en œuvre pour solliciter la prise de parole des habitants et les associer dans la formulation des projets de renouvellement urbain.



L'ANRU 2

Adopté en 2014, le nouveau programme de renouvellement urbain formule une nouvelle vision de l'intervention dans les quartiers défavorisés où la concertation citoyenne, le développement économique et le développement durable sont au cœur du programme. Les quartiers bénéficiant du programme ont vocation à devenir des territoires innovants démonstrateurs de la ville durable de demain.

« Depuis 2006, la SORGEM nous accompagne dans la requalification du quartier Gambetta à Saint-Michel-sur-Orge. Véritable programme de recomposition urbaine, le projet, qui s'étend sur près de 3 hectares, prévoit l'implantation de 260 nouveaux logements de qualité environnementale, de commerces et d'équipements publics pour réunifier les quartiers et proposer un cadre de vie agréable. »

Bernard Zunino,
ancien Maire de
Saint-Michel-
sur-Orge.



SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DU QUARTIER GAMBETTA

Depuis 2006, la SORGEM est engagée dans le renouvellement urbain du quartier Gambetta à Saint-Michel-sur-Orge. Véritable programme de recomposition de la ville, le projet prévoit l'implantation de 260 nouveaux logements, de commerces et d'équipements publics pour réunifier les quartiers.

Reposant sur des objectifs ambitieux en termes d'intégration architecturale et paysagère, le projet vise à créer des logements collectifs et de l'habitat individuel groupé et de qualité environnementale tout en ayant à cœur la promotion de la mixité sociale. Le programme de couture urbaine s'étend sur près de trois hectares et comprend notamment l'aménagement de nouveaux espaces publics en redéfinissant ses frontières avec l'espace privé, la création d'un centre culturel doté d'un conservatoire et d'une salle des fêtes, l'implantation de commerces ainsi que la mise en place d'une promenade paysagère permettant de relier les quartiers de la ville pour un cadre de vie amélioré.



LES BELLES VUES / CDEA

UN PROJET AMBITIEUX AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE

Situé sur les communes d'Arpajon et d'Ollainville, Les Belles Vues est un projet urbain ambitieux réunissant logements, activités économiques et infrastructures publiques sur 56 hectares que Cœur d'Essonne Agglomération a confié à la SORGEM. Aménagé suivant les principes du développement durable, ce projet de grande ampleur verra les premières livraisons dès 2020.

Les Belles Vues a été conçu pour répondre à quatre principes fondamentaux complémentaires : respecter l'identité paysagère du site, être un lieu de vie convivial, conférer un cadre de vie agréable et engendrer une attractivité économique créatrice d'emplois.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, quatorze hectares d'espaces publics, environ cinq hectares de parcs et deux services publics de proximité seront mis en œuvre. À l'offre diversifiée de logements s'ajoutent 110 000 m² destinés aux activités économiques, dont 3 500 m² destinés aux commerces et services, notamment de santé. La politique de développement durable du projet est certifiée HQE Aménagement™ par Certivéa depuis 2016.

CONCERTATION

Bien plus qu'une obligation préalable à l'élaboration de projets, la concertation est un moyen d'échanger des visions, de confronter des avis et de partager des expériences entre élus, experts, habitants et usagers d'un territoire sur son devenir. Moteur de l'évolution de projets, la concertation en est le levier principal de son acceptabilité.

« Le projet des Belles Vues est représentatif des réalisations d'envergure de la SORGEM alliant espaces de vie, développement d'activités économiques et implantation d'équipements et de services publics dans un quartier durable. La SORGEM a également œuvré pour l'instauration d'une gouvernance efficace entre Cœur d'Essonne Agglomération et les villes d'Arpajon et d'Ollainville. »

Georges Joubert,
Vice-président de
Cœur d'Essonne
Agglomération,
chargé de
l'Aménagement
du territoire et de
l'Urbanisme.



LES CHARCOIX / LE PLESSIS-PÂTÉ

CRÉER UNE MIXITÉ SOCIALE, URBAINE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

« Dès son origine, le projet d'aménagement du quartier des Charcoix a été pensé pour et avec les habitants du Plessis-Pâté. Épaulés par la SORGEM dans nos opérations de concertation, la co-élaboration du projet autour d'Ateliers citoyens dépasse la simple consultation des habitants pour devenir une nouvelle manière d'appréhender les projets d'aménagement urbain via la participation citoyenne. »

Sylvain Tanguy,
Maire
du Plessis-Pâté

Porté par la SORGEM, le quartier Charcoix, un projet d'aménagement situé sur la commune du Plessis-Pâté, a été conçu pour favoriser la mixité sociale et la construction durable. Le projet a la particularité d'associer à intervalles réguliers les citoyens aux nombreuses réflexions permettant sa conception.

Le projet du quartier des Charcoix vise à répondre à un besoin croissant de logements en favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle: le projet proposera des logements en accession à la

propriété et locatifs aidés ainsi qu'une résidence pour personnes âgées. Attentif aux enjeux environnementaux, le quartier intégrera des conceptions bioclimatiques et un parc de deux hectares. Soucieux d'associer les habitants aux réflexions et prises de décisions autour des grands axes du projet, les élus sollicitent régulièrement la participation des citoyens. Ainsi, trois "Ateliers Citoyens" se sont déjà tenus et ont notamment permis de déterminer collectivement les cibles de la démarche HQE pour l'aménagement du quartier et le choix urbanistique.



Questions à Frédérie Petitta



Président-directeur général de la SORGEM

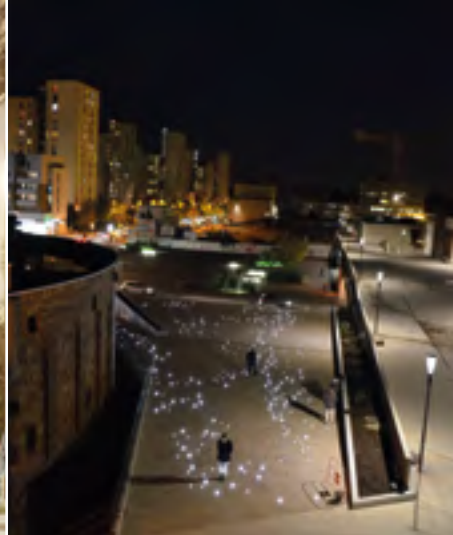
On constate que la SORGEM a su, ces trente dernières années, mobiliser ses savoir-faire et sa connaissance du territoire pour se développer. Aujourd'hui, comment prépare-t-elle les évolutions qui modifient son environnement immédiat (gouvernance centralisée, concurrence) ?

F.P. : « La SORGEM et ses équipes, fortes d'un fonctionnement pluridisciplinaire, ont développé une connaissance fine et pratique des enjeux territoriaux lui permettant de proposer des savoir-faire reconnus auprès des acteurs locaux. Cette reconnaissance de la SORGEM comme un aménageur public à l'écoute des élus et des préoccupations locales nous permet de nous différencier des autres acteurs et de poursuivre

notre développement. L'accompagnement attentif de nos clients et la formulation de solutions sur-mesure révèlent l'attention constante que nous portons aux évolutions des besoins des territoires comme des citoyens. »

Quels sont les plus grands défis que les territoires devront traverser demain ? Comment la SORGEM prévoit-elle de les accompagner pour permettre la transition des territoires ?

F.P. : « Les grands défis de demain pour les territoires concernent sans aucun doute l'intégration des enjeux liés au développement durable dans l'aménagement urbain. Le développement durable est double : il prend en compte un volet environnemental et un volet social. La SORGEM accompagne les territoires pour leur permettre de relever les défis de l'acceptabilité sociale des projets que nous portons auprès des citoyens par le biais de concertations régulières avec les habitants. Cet accompagnement doit également permettre de comprendre les évolutions sociétales pour adapter l'espace public aux usages qui en sont faits, pour rendre la mixité sociale et intergénérationnelle effective et porter des projets urbains respectueux de la nature, sobres en énergie et faisant partie intégrante de leur environnement. Notre accompagnement, c'est aussi réaffirmer les valeurs cardinales qui font notre spécificité depuis 30 ans et qui garantissent notre professionnalisme et notre engagement dans l'accompagnement des élus et de leur territoire au service des citoyens. »



www.sorgem.fr